



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

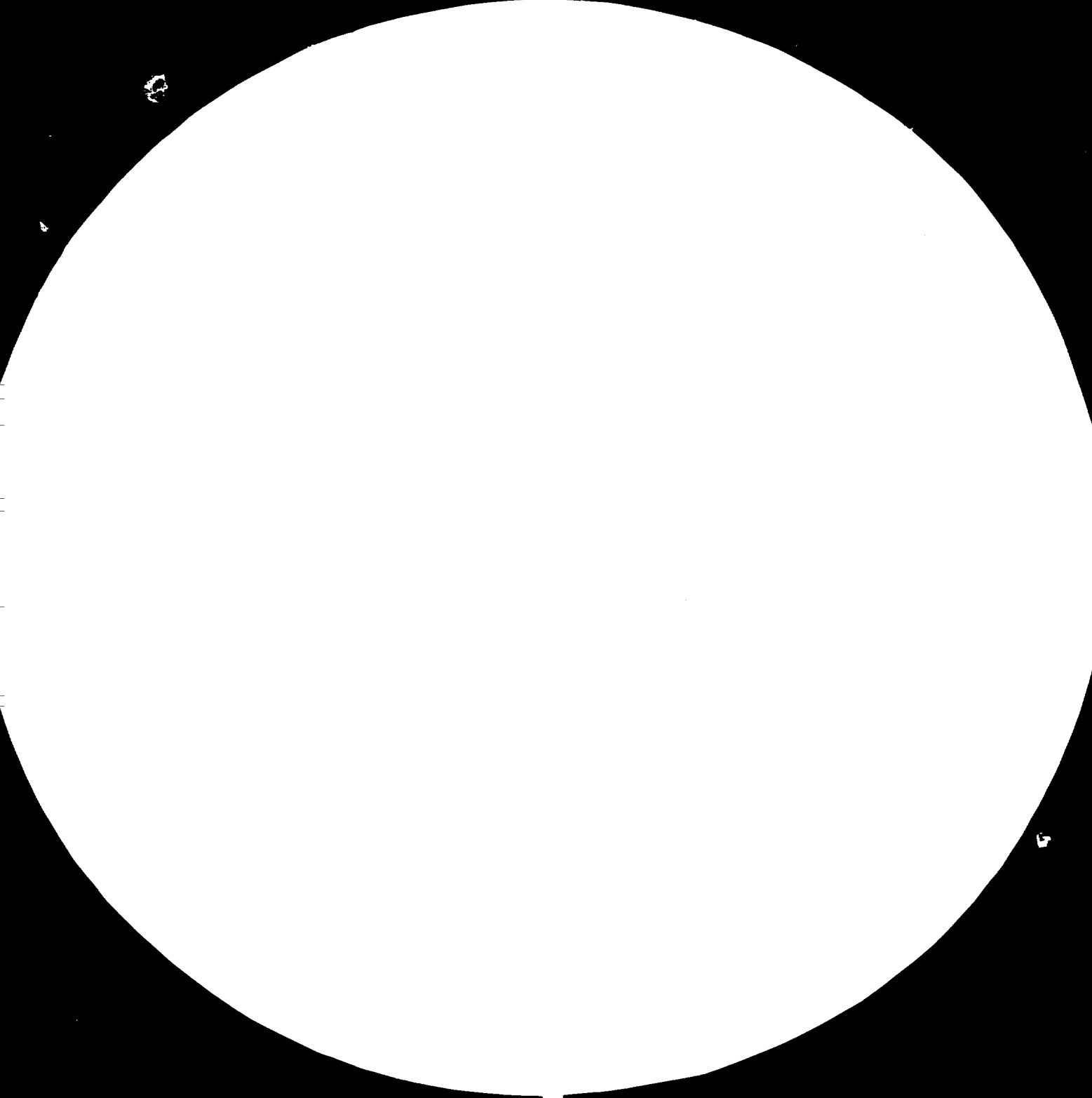
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





2.8



3.2



3.6



4



Microcopy Resolution Test Chart, NBS 1963-10-1

U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE: 1963 O 348-087

11959

RAPPORT FINAL DE MISSION A LIBREVILLE
du 24 août 1981 au 10 juillet 1982

Gabon.

(industries de
transformation)

Effectuée par

Edouard STIEGLER
Economiste Industriel
CTP du Projet DP/GAB/78/005
"Etudes de faisabilité d'industries de transformation"

- 8 - 1982

août 1982

NOTE

Le présent rapport n'a pas été révisé par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel qui, de ce fait, ne partage pas nécessairement les vues exprimées.

I. INTRODUCTION

Le présent rapport, - dont les valeurs chiffrées sont indicatives, - a pour but d'exposer les résultats d'une mission effectuée au Gabon, pendant dix mois et demi, en vue d'aider au développement du secteur des industries de transformation.

Pour situer le sujet dans son contexte économique, divers secteurs d'activité vont être rapidement passés en revue : l'agriculture et la pêche, la production forestière, les industries extractives, les négoce d'importation, les industries de transformation.

1. L'AGRICULTURE ET LA PECHE

A l'inverse de plusieurs pays africains, l'agriculture est peu développée au Gabon.

Le pays, cependant, situé entre 2° 30' de latitude Nord et 4° de latitude Sud, s'étend sur 26.7000.000 hectares. 130.000 seulement sont cultivés. La forêt équatoriale couvre les 4/5 èmes du territoire et le défrichement ne peut être fait qu'au moyen d'engins mécanisés puissants, actuellement insuffisants.

L'économie rurale reste, dans l'ensemble, traditionnelle et familiale, orientée vers l'auto-consommation d'une population dont le total dépasse à peine un million et qui compte de nombreuses ethnies.

Les cultures vivrières couvrent 100.000 hectares. Parmi celles-ci. le manioc vient en tête, avec une production d'environ 120.000 tonnes par an. Puis vient l'igname. Quelques compléments sont fournis par le maïs, le mil, l'arachide, la banane-plantain et le riz.

Mais ces cultures ne répondent pas entièrement aux besoins alimentaires. La population s'est habituée aux produits achetés à l'étranger. Une part importante vient de France, sous forme de viande, légumes, fruits, conserves, lait, beurre, vins, et même les eaux minérales et le champagne.

Les cultures commerciales restent peu importantes : la production de cacao s'élève à 5.000 Tonnes par an (110.000 au Cameroun, 200.000 en Côte d'Ivoire). Celle du café oscille entre 500 et 1.500 Tonnes par an. Le palmier à huile, cependant, fait l'objet de quelques réalisations de type industriel, encore modestes.

Malgré de nombreux efforts, les cultures maraichères sont au-dessous des chiffres prévus aux divers Plans de Développement.

L'élevage, encouragé par le Gouvernement, n'est guère pratiqué que dans les régions de savanes et les zones de défrichement. Le cheptel compte environ 5.000 bovins, 5.000 porcins, 100.000 à 150.000 ovins et caprins. Il serait souhaitable que ces quantités puissent être augmentées. Et c'est la raison pour laquelle il ne serait pas inutile d'utiliser une voie détournée pour la création de protéines animales, celle de la pêche; Une véritable pêche industrielle, doublée par des unités de transformation (farines de poissons désodorisées, usines de conserves) car une telle pêche devrait, si elle était bien menée, apporter une contribution très utile à l'alimentation du bétail, sous forme de farines de poissons à incorporer dans des composts. Sans compter les ressources en devises qu'elle pourrait susciter.

A l'heure présente, malgré la richesse des fonds sous-marins, la pêche n'est pratiquée qu'au moyen d'embarcations de type artisanal et d'un nombre nettement insuffisant de chalutiers.

L'expansion de l'autonomie alimentaire du Gabon exigerait un effort persévérant pour l'amélioration des moyens de pêche. Et, à ce sujet, il ne faudrait pas se contenter des seules captures du thon ou de la sardine, mais envisager la capture

de toutes les autres espèces disponibles, sur une grande échelle, - compte-tenu des règles à observer concernant la reproduction. Il y a les grandes crevettes, appréciées sur les marchés européens, les soles, les poissons de grande taille, barracudas et autres. Envisagée sous cet angle, la pêche industrielle pourrait aboutir, sans exagération, à la création du cinquième grand produit gabonais qui offrirait l'avantage d'appartenir à une catégorie renouvelable.

2. LA PRODUCTION FORESTIERE

Pendant de longues années la forêt a constitué la première richesse du Gabon. Elle reste une valeur certaine, sur plus de 20 millions d'hectares.

Mais les groupements d'espèces homogènes sont rares.

Les évaluations, pratiquées à intervalles plus ou moins réguliers, montrent cependant une grande abondance de variétés. Parmi celles-ci, l'okoumé représente les 80 % de l'exploitation forestière totale. Il sert à la fabrication des contreplaqués, est également utilisé en menuiserie industrielle et en ébénisterie

Les bois précieux existent aussi. On peut noter, parmi de nombreuses autres variétés : l'éveuse, jaune pâle, le belinga, jaune d'or, le niové, couleur saumonée, le douka, rouge, proche de l'acajou.

La commercialisation des bois est assurée par un Office National.

Il convient de noter que la réglementation des coupes est assez stricte et que l'avenir de la forêt dépendra, avant tout, de sa gestion.

Le problème de la main d'oeuvre est devenu plus difficile que par le passé.

3. LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

Elles sont constituées actuellement par trois grands produits bien connus : le pétrole, le manganèse et l'uranium.

Les découvertes de pétrole les plus importantes ont été réalisées dans la zone côtière. Diverses Sociétés étrangères ont contribué, - ou contribuent encore, - à l'exploitation. On peut citer la S.P.A.F.E., ELF - S.P.A.F.E., ELF - GABON, SHELL - GABON, la GULF OIL GABON.

Il est rappelé que les exportations pétrolières représentent environ 70 % du montant total des exportation, et que le pays garde pour lui-même, et pour les pays de l'UDEAC (Union des Etats de l'Afrique Centrale) une partie du brut, traitée à Port-Gentil.

L'importance des réserves de gaz naturel devrait ouvrir de nouvelles possibilités.

En raison de l'apport de ressources financières qui résultent de l'exploitation pétrolière, le Gabon dispose actuellement d'un important potentiel, dont une partie, au moins, devrait pouvoir être utilisée au développement du secteur des industries de transformation.

En ce qui concerne le manganèse, il faut noter que l'exploitation a commencé en 1962, près de Franceville, et qu'elle a été assurée par la Compagnie Française de l'Ogouée (COMILOG).

Quant à l'uranium, dont les réserves ont été estimées à un million de tonnes en 1961, il semblerait qu'en fait ces réserves sont plus importantes.

Il convient aussi de rappeler l'existence d'un très vaste gisement de minerai de fer, au Nord-Est du pays, promu, sans doute, à un bel avenir quand la prolongation de la ligne de chemin de fer du Transgabonais aura atteint ses limites.

D'autres prospections continuent, à des niveaux divers, dont celui de l'assistance technique.

4. LES NEGOCES D'IMPORTATION

Ceux-ci opèrent dans les secteurs suivants : produits alimentaires, produits pharmaceutiques, textiles, habillement, engins de transport, outillages mécanisés, matériaux de construction, etc. Tous occupent une place importante dans l'économie gabonaise.

5. LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION

Elles sont réparties dans un certain nombre de secteurs : cimenterie, transformation du bois, petites industries chimiques, petites industries mécaniques et navales, industries agro-alimentaires, etc.

Il est vrai que certains aspects des industries de transformation pourraient être prometteurs. Leur développement, à mon avis, ne pourra pas être établi sans tenir compte de six facteurs, très évidents, liés les uns aux autres, dont la négligence, au plan des études de pré-faisabilité, faisabilité, ou même opportunité, conduirait à ne faire de celles-ci que des exercices d'école, sans intérêt réel au plan pratique des réalisations.

Ces six facteurs sont les suivants :

a. La détermination précise de débouchés certains, soit sur le marché intérieur, soit sur les marchés extérieurs, soit sur les deux à la fois.

Le marché intérieur gabonais est extrêmement restreint. Aussi la prise en considération de marchés d'exportation est absolument indispensable si l'on ne veut pas tomber au niveau de l'existence de petites industries artisanales, dont l'utilité est absolument indéniable mais qui n'ont que peu à voir avec les véritables industries de transformation.

A cet égard, il n'est pas inutile de souligner, ici même, que la prise en considération, l'étude approfondie des débouchés est trop souvent prise à la légère, ce qui a pour résultat la prévoyance de mesures de tous ordres, complètement faussées dès le départ.

b. La disponibilité des matières premières locales ou, à la rigueur importées, ainsi que celle des technologies indispensables.

Les unes et les autres ne sont pas toujours évidentes, malheureusement.

c. L'existence d'une main d'oeuvre suffisamment qualifiée

Les ingénieurs, les cadres et les ouvriers qualifiés représentent actuellement environ 5 % du montant total des salariés proprement gabonais.

d. L'existence de moyens de financement bien délimités.

A l'heure présente elle n'est pas entièrement satisfaisante. Les grandes banques locales exigent des conditions de financement qui supposent finalement que les investisseurs étrangers doivent effectuer un apport de 50 % sur fonds propres. Restent, et ce n'est pas absolument certain, dans la conjoncture internationale actuelle, les lignes de financement classiques, qui reposent, en principe, sur les apports de grandes organisations, bien connues. Les fonds publics gabonais devraient être les véritables sources de développement des industries de transformation.

e. La concurrence des négoce d'importation.

Rien ne pourra être fait au niveau des industries de transformation sans un aménagement des intérêts des négoce d'importation, dont beaucoup sont gabonais.

f. La situation actuelle des infrastructures du pays

Un marché intérieur cohérent, actif, organisé, suppose l'existence d'un certain nombre de voies de communication intérieures, autres que celles des cours d'eau et des lignes d'aviation. Chacun sait qu'un gros effort devra être accompli dans cette direction et que les réalisations demandent du temps.

II. HISTORIQUE DU PROJET

Les arrangements du Projet DP/GAB/78/005 ont été arrêtés dès 1978, - il y a quatre ans, - et consignés dans un Document de Projet portant pour titre : " Etudes de Faisabilité des Industries de Transformation ".

Ce Document a été approuvé le 22 février 1979, par les diverses parties concernées.

L'installation proprement dite du Projet a eu lieu le 12 novembre 1979, dans le cadre institutionnel, et matériel, du Commissariat Général au Plan.

Le Projet a fonctionné aux cours de deux phases, séparées par un hiatus de six mois, et sous la direction de deux CTP, dont les activités se sont déroulées dans des conditions difficiles.

La première phase a couvert la période allant du 12 novembre 1979 au 7 juin 1981 (15 mois. CTP : Mr. Rolf Lansler)

La deuxième est allée du 24 août 1981 au 10 juillet 1982 (10 mois 1/2; CTP : moi-même)

Les objectifs du Projet ont été définis page 4, paragraphe B du Document. Il s'agit de clauses de style, qui sont les suivantes :

1. "Aider le Gouvernement dans la préparation, l'évaluation et la mise en place de projets industriels et agro-industriels dans les secteurs prioritaires, par l'exécution d'études de faisabilité techno-économiques d'industries de transformation".
2. "Proposer des études chiffrées sur les possibilités d'implantation de nouvelles industries de transformation utilisant les matières premières et permanentes existantes sur place dans les secteurs : industries alimentaires, transformations secondaires du bois, industries métal mécaniques et matériaux de construction".
3. "Assister à la formation des cadres gabonais".

Les résultats à atteindre ont été précisés aux pages 5 et 6, paragraphe E, du Document de Projet, c'est-à-dire :

1. "Elaboration d'une méthodologie et d'un plan détaillé montrant la procédure à suivre pour la préparation, la présentation, l'étude et l'évaluation des projets industriels, y compris la préparation des formats et indications des documents requis".
2. "Mise en application de cette procédure, dans des cas concrets de projets industriels, et dans des secteurs prioritaires tels que les industries agro-alimentaires, les industries pour la transformation secondaire du bois, les industries métal mécaniques et l'industrie des matériaux de construction".
3. "Elaboration des moyens à mettre en oeuvre pour encourager les promotions d'entreprises privées ou publiques et la réglementation éventuelle des branches industrielles prioritaires."
4. "Préparation d'un plan de programme de formation des cadres soit en cours d'emploi, soit dans d'autres structures nationales de formation, soit à l'étranger".
5. "Formation des cadres nécessaires au bon fonctionnement et pour les besoins des projets retenus et détaillés".

Les activités du Projet, pour la période correspondant au travail de Mr. Rolf Lansler, ont été exposées dans ses rapports en date du 6 octobre 1980 et du 7 février 1981, auxquels on voudra bien se reporter.

En ce qui concerne la période correspondant à mon travail, ces activités ont déjà été exposées en partie dans un rapport semestriel, en date du 15 mars 1982, augmenté de toutes les annexes nécessaires. On voudra bien également s'y reporter.

Une synthèse de mon travail est présentée dans ce rapport, écrit après mon départ du Gabon, en raison des circonstances particulières qui ont entouré celui-ci.

Le présent rapport est divisé en trois grandes parties :

I. OBJECTIFS FIXÉS

II. ACTIVITES DU PROJET ET RÉSULTATS ATTEINTS (qui seront indiqués, chaque fois, sous le titre : "performance")

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS:

A. Pour le Gabon.

B. Pour l'Assistance Technique.

I. OBJECTIFS FIXÉS

Les activités du Projet, très strictement liées avec les objectifs et les résultats atteints, supposent, si on veut bien les comprendre, l'exposé objectif d'un certain nombre de faits.-
Je me fais un devoir de les décrire ici.

Ces faits sont les suivants :

Du 24 août 1931, date de mon arrivée au Gabon, au 10 juillet 1932, date de ma cessation d'activité, le Commissariat Général au Plan ne m'a fourni aucune information, ni systématique, - dans un cadre bien organisé, - ni sporadique, au sujet des projets de développement des industries de transformation identifiés et retenus par le Gouvernement Gabonais.

Le Centre de Documentation qui a été organisé sous l'égide du CTP du Projet GAB 78/002 m'est resté fermé.

Dès mon arrivée au Gabon, le Ministère du Commerce, du Développement Industriel et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, par contre, m'a procuré un certain nombre de données de base. Elle concernaient une étude de pré-faisabilité pour la création d'une mini-aciérie (étude rédigée par la STEG) et une étude consacrée, entre-autres, à la fabrication des colles industrielles, (établie par la BEICIP).

Ce n'est que six mois après mon arrivée au Gabon que le Ministère précité (qui sera désigné plus succinctement sous le nom de Ministère du Développement Industriel) a bien voulu me communiquer une liste de projets identifiés au cours des "Journées Franco-Gabonaises"; mais cette liste n'était accompagnée d'aucune fiche technique.

La faiblesse évidente des informations ainsi reçues m'a donc obligé à procéder, seul, à un groupe de recherches personnelles pour l'identification de nouveaux projets. La méthode sur laquelle je me suis basé a consisté à tenir le plus grand compte des six facteurs de base déjà énumérés (5 à 7 de ce rapport) ^{pages} facteurs sans lesquels, comme je l'ai dit, aucune étude, même d'opportunité, ne peut conduire à des résultats sérieux.

Une recherche de cette nature, sans aucun moyen de communication téléphonique propre, effectuée dans d'aussi mauvaises conditions, m'a pris du temps; au détriment d'études de pré-faisabilité ou faisabilité que j'aurais été à même de réaliser. J'ai eu l'impression d'être sous-utilisé.

J'ai identifié moi-même les projets 1 à 6 mentionnés ci-dessous et ai initié les projets 1 et 3. En ce qui concerne le projet 3 (pêche industrielle et industries de transformation des produits de cette pêche) je signale que j'ai bénéficié de l'aide amicale de Mr. J. Higuera O' Campo, Conseiller au Ministère de l'Economie et des Finances : Mr. Higuera m'a facilité les contacts avec les experts professionnels espagnols, qui ont effectué leur mission au Gabon sans frais pour le Gouvernement ni pour le PNUD. Le Ministère du Développement Industriel m'avait donné son accord pour la venue de cette mission.

Les projets 1 à 6 sont les suivants :

1. Secteur des détergents (pour le marché gabonais et, dès la deuxième année, les marchés de l'UDEAC).
2. Secteur de la menuiserie industrielle et des meubles pré-fabriqués (pour les marchés d'exportation).
3. Secteur de la pêche industrielle et des industries de transformation subséquentes (pour le marché gabonais et les marchés d'exportation).
4. Secteur des technologies permettant la condensation de l'énergie solaire pour la production de sources de froid (pour le marché gabonais et les marchés d'exportation).
5. Secteur des technologies permettant la conservation de produits périssables pulvérulents au moyen de sacs en plastique extrêmement résistants et sous vide absolu (pour le marché gabonais).
6. Secteur du gaz de pétrole (pour le marché gabonais et les marchés d'exportation)

Les autres objectifs ont comporté :

7. L'évaluation des études communiquées par le Ministère du Développement Industriel : mini-aciérie et fabrication de colles industrielles.

8. L'élaboration du texte d'un manuel, en deux tomes, qui résume le Manuel de l'ONUDI pour la Préparation des Etudes de Faisabilité Industrielle, en facilite l'accès aux lecteurs francophones et répond au numéro 1 des résultats à atteindre, précisés aux pages 5 et 6, paragraphe E, du Document de Projet.

II. ACTIVITES DU PROJET ET RESULTATS ATTEINTS (performances)

1. Secteur des détergents (pour le marché gabonais et, dès la deuxième année, les marchés de l'UDEAC)

Lors de mes contacts préliminaires, à mon arrivée au Gabon, j'ai rencontré un homme d'affaires, jeune et actif, Mr. E. Zarka, intéressé par ma présence, en raison de son intention de promouvoir une unité pour la fabrication de détergents, au Gabon, et avec la participation de diverses personnalités gabonaises. (Son projet figurait déjà sur la liste des projets identifiés au cours des " Journées Franco-Gabonaises ").

Sur la base des informations techniques et financières communiquées par Mr. Zarka, et la Société SODIBRO, à Elbeuf, France, comme aussi par la Société COGEFI, à Libreville, Gabon, j'ai travaillé en collaboration avec Mr. Grosset-Janin, Conseiller Technique au Ministère du Plan, pour l'élaboration d'une étude de pré-faisabilité, dont le texte a été remis en son temps à l'ONUDI, pour évaluation, ainsi qu'au Gouvernement Gabonais.

Cette étude avait pour objectif la construction d'une usine de taille moyenne destinée à la fabrication de poudres à laver à la main, à la machine, ainsi qu'à la fabrication de détergents liquides et de produits assouplisseurs.

L'étude décrit et analyse le coût des équipements, le coût des constructions et aménagements, le coût des matières premières, le coût d'exploitation. La création de 16 emplois nouveaux a été retenue. Elle prévoyait, initialement, une participation de 60 % pour les Gabonais et 40 % pour les investisseurs étrangers.

Son texte a été établi en tenant compte de la méthodologie et des formats utilisés par l'ONUDI.

Performance : selon les informations qui m'ont été communiquées par Mr. E. Zarka, fin juin 1982, le projet est arrivé au stade de la réalisation.

2. Secteur de la menuiserie industrielle et des meubles pré-fabriqués (pour les marchés d'exportation).

L'identification, aux Etats-Unis, de marchés importants pour l'exportation de parquets droits, de haute qualité, et de meubles pré-fabriqués, destinés à être montés sur place, m'avait conduit vers un échange de correspondances avec une importante Société Finlandaise (THOMASTO OY, à Helsinki) vivement intéressée par les possibilités existantes au Gabon. Cette Société, déjà implantée sur le marché des Etats-Unis, était décidée à collaborer avec des fabricants gabonais.

Les facilités disponibles, en ce qui concerne les moyens de transport vers l'Europe (de nombreux containers repartent vides) et les transbordements pour l'expédition vers les Etats-Unis, diminuaient d'autant les frais d'exploitation.

Un promoteur français installé au Gabon depuis de nombreuses années s'était intéressé au projet, d'autant plus que la Société Finlandaise disposait déjà de marchés d'ouverture, aux Etats-Unis, de l'ordre de plusieurs millions de dollars.

Performance : Le Commissariat Général au Plan et le Ministère du Développement Industriel n'ont accordé aucune attention au projet. De ce fait je n'ai donné aucune suite, malgré l'existence de données techniques et financières que j'avais pu réunir au cours de plusieurs mois de travail. Ces données ont été transmises au Ministère du Développement Industriel avant mon départ du Gabon.

3. Secteur de la pêche industrielle et des industrie de transformation subséquentes (pour le marché gabonais et les marchés d'exportation)

L'analyse de divers marchés, en Afrique Occidentale, -particulièrement au Nigéria, - en Europe et aux Etats-Unis - m'a permis de conclure qu'il existe des "créneaux" sur ces marchés pour des produits autres que ceux envisagés depuis longtemps par les Autorités Gabonaises, axées surtout sur la pêche au thon. Ces "créneaux" donnent des ouvertures pour la vente des "bouquets" (crevettes de grande taille), les sardines, les soles et divers poissons de grande taille (parmi lesquels, évidemment, le thon).

J'ai été surpris de constater qu'en dépit des ressources existantes le long des côtes gabonaises il est procédé à des importations de poissons, principalement sous la forme de conserves. Je n'ai pas moins été surpris de constater qu'à partir du 15 de chaque mois de nombreux salariés gabonais avaient recours, et ont encore recours, à l'achat de boîtes de sardines pour leur consommation quotidienne.

Les fonds sous-marins qui s'étendent au large des côtes gabonaises sont le lieu de prédilection de nombreuses catégories demandées sur les marchés gabonais et étranger. Une étude est actuellement en cours, financée par la F.E.D. pour évaluer le potentiel offert par ces fonds. Mais il est de notoriété publique que des navires étrangers y pratiquent la grande pêche depuis longtemps.

Au cours de mes recherches personnelles, effectuées en novembre et décembre 1981, j'ai fait la connaissance d'un Conseiller au Ministère de l'Economie et des Finances, Mr. J. Higuera O' Campo, de nationalité colombienne (Mr. J. Higuera O' Campo occupe depuis lors un poste important à la Direction de La Banque Mondiale, au Cameroun). Je lui ai exposé mes idées concernant les possibilités de développement de la pêche industrielle au Gabon et de la création d'industries de transformation subséquentes. Il s'est trouvé que Mr. Higuera était en possession d'une étude en langue espagnole réalisée par un groupe d'experts professionnels

notoirement connus en Espagne. Cette étude prévoyait précisément le développement de la pêche industrielle au Gabon. J'ai procédé à la traduction de cette étude, en français, et ai soumis le texte tant au Commissariat Général au Plan qu'au Ministère du Développement Industriel. Ce dernier a été vivement intéressé et m'a demandé de faire le nécessaire pour la venue d'une mission. Six experts de premier plan sont arrivés au Gabon à la fin du mois de mai 1962. Ils ont procédé, avec mon aide, à l'analyse préliminaire des conditions de réalisation d'un avant-projet (création d'une flotte de navires polyvalents, capables d'être affectés à des catégories de pêches différentes les unes des autres, et organisation d'unités industrielles pour la production de conserves, de farines de poissons et de poissons salés). Monsieur J. Monedero, Directeur de la Société de Promotion intéressé par le projet m'a tenu au courant du développement de son travail, depuis mon départ du Gabon, et m'a fait parvenir les indications chiffrées qui suivent :

Montant des investissements

- <u>Bâteaux de pêche</u>	
3 bateaux type CASA-30 RC ..	10.200.000 US \$
6 bateaux type FREIRE 25P.S.II ..	16.200.000 US \$
TOTAL BATEAUX	26.400.000 US \$
- <u>Infrastructures terrestres</u>	9.268.734 US \$
- <u>Unité industrielle pour la fabrication de conserves, farines, congelés et produits salés</u>	4.707.000 US \$
- <u>Logements pour le personnel de formation</u> ...	2.500.000 US \$
Investissement total	42.875.734 US \$

=====

Compte d'exploitation théorique

Les investissements, dépenses et valeurs de production
sont chiffrés en valeurs 1982 (il s'agit de valeurs
moyennes approximatives)

- Investissement total42.875.734 US \$

- Valeur totale de production
de la flotte 19.200.000 US \$

- Valeur totale de production
de la fabrique de conserves,
farines, congelés et
produits salés 6.773.422 US \$

- Valeur de production totale 25.973.422 US \$
=====

- Coûts directs de la flotte 8.305.425 US \$

- Coûts directs des appuis
à terre 1.000.000 US \$

- Coûts directs de production
à la fabrique 2.330.000 US \$

- Coûts directs concernant
la Direction et la
Supervision 1.250.000 US \$

- Valeur totale des frais d'exploitation.... 12.935.425 US \$

- BENEFICE BRUT D'UN AN D'EXPLOITATION..... 13.037.997 US \$

Performance : l'avant-projet du groupe d'experts professionnels espagnols sera envoyé à la fin de ce mois de septembre 1982 aux Autorités Gabonaises concernées, en particulier au Délégué Ministériel du Ministère du Développement Industriel et au Directeur Général des Eaux-et-Forêts, qui a reçu également ces experts à la fin du mois de mai dernier.

Le voyage en Espagne d'une mission gabonaise est prévu pour un/époque qui se situera peu après l'examen de l'avant-projet. Ce voyage a pour but de permettre aux délégués gabonais de se rendre compte sur place de la qualité des réalisations en Espagne.

Compte-tenu du désir de participation des professionnels espagnols et de certaines facilités de financement, il est permis d'espérer que l'avant-projet trouvera une réaction favorable auprès des Autorités Gabonaises.

4. Secteur des technologies permettant la condensation de l'énergie solaire pour la production de sources de froid. (pour le marché gabonais et les marchés d'exportation)

Ces technologies prévoient l'utilisation de matières plastiques, dont le Gabon dispose. Elles permettent la construction d'appareils sphériques, capables de capter l'énergie solaire quelle que soit la place occupée par le soleil, pendant le jour. Ces appareils pourraient être construits au Gabon, en vue de leur utilisation locale et de leur exportation. Il s'agit d'un projet intéressant, qui ne suppose pas des investissements considérables. Le Ministère du Développement Industriel est en possession des documents permettant les prises de contacts ultérieures.

Performance : Le Commissariat Général au Plan, mis au courant, et le Ministère du Développement Industriel n'avaient pas, au moment de mon départ de Libreville, fait connaître leur niveau d'intérêt. J'attendais une réponse de leur part pour procéder à l'étude de faisabilité quand ma mission s'est terminée.

5. Secteur des technologies permettant la conservation de produits périssables pulvérulents au moyen de sacs en plastique extrêmement résistants, et sous vide absolu (pour le marché gabonais)

Le principal produit concerné, au Gabon, est la farine de manioc, dont la production pourrait être développée. La conservation sous vide absolu, dans les meilleures conditions de sécurité, devrait intéresser des moyennes entreprises. Les technologies existent. Le Ministère du Développement Industriel est en possession des documents permettant les prises de contact ultérieures. Il s'agit d'un projet également intéressant.

Performance : les Autorités Gabonaises concernées n'ont pas fait connaître leur point de vue.

6. Secteur du gaz de pétrole (pour le marché gabonais et les marchés d'exportation)

Divers contacts pris avec Mr. Lech G. Wilezinski, Conseiller Technique à la Société Nationale Pétrolière PETROGAB laissaient espérer un long et fructueux travail pour le Projet DP/GAB/78/005

Performance : le Commissariat Général au Plan et le Ministère du Développement Industriel n'ont manifesté aucune réaction.

Les autres objectifs ont comporté :

7. L'évaluation des études communiquées par le Ministère du Développement Industriel : A. Une étude concernant la création d'une mini-acierie. B. Une étude concernant la fabrication de colles industrielles.

A. L'évaluation d'un projet de mini-acierie, (pour le marché gabonais).

Le marché intérieur gabonais absorbe chaque année un stock importé représentant une dizaine de milliers de tonnes de produits sidérurgiques utilisés surtout dans la construction : ronds à béton, lisses et crénelés, barres profilées, en U en L, en T, plates et carrées.

Une pré-étude de faisabilité réalisée par la STEG, Société spécialisée dans la fourniture d'ensembles industriels, prévoit la création d'un laminoir pour la fabrication au Gabon des matériels cités, en partant de billettes importées.

Le laminoir doit être doublé par une unité destinée à fabriquer des fils de fer, des grillages, des treillis soudés, des armatures pré-fabriquées, des clous, des vis, des boulons, des serrures et des poteaux électriques. Une autre unité utiliserait les ferrailles de récupération.

Performance : Au début du mois de juillet 1982 les Autorités Gabonaises attendaient la venue d'un ingénieur sidérurgiste et d'un économiste spécialisé, dont le recrutement avait été annoncé par l'ONUDI. Il s'agissait de procéder à une évaluation du projet mini-sidérurgie. Je n'ai pas su ce qui s'est produit après mon départ. A mon avis, de nombreux problèmes existent, malgré la présence du débouché intérieur gabonais ces problèmes concernent la main d'oeuvre qu'il faudrait, en un premier temps, faire venir de l'étranger, sans compter des problèmes d'intérêts

privé. Mais l'idée, en elle-même n'est pas dépourvue d'intérêt. Une mini-aciérie, même petite, constituerait un précédent, le jour où le très vaste gisement de fer, situé au Nord-Est du pays, pourra être mis en exploitation.

B. L'évaluation d'un projet concernant la fabrication de colles industrielles (pour le marché camerounais)

Le marché camerounais pourrait absorber chaque année, à priori, une importante quantité de colles industrielles pour la fabrication de contreplaqués.

Comme conséquence de ce fait, une étude de pré-faisabilité a été établie pour l'implantation au Gabon d'une unité de production de colles industrielles. L'évaluation de cette étude, réalisée par la Compagnie des Charbonnages de France, C.d.F. Chimie, S.A. a été faite au cours de deux réunions qui se sont tenues au Ministère du Développement Industriel et au Commissariat Général au Plan. Assistaient à ces réunions :

- Pour la Compagnie des Charbonnages de France :
Mr. Basselin;
- Pour la CFG (client potentiel):
Mr. Maréchal;
- Pour le Ministère du Développement Industriel :
Mr. F. Maganga, Maganga,
Mr. Rembogo;
- Pour le Commissariat Général au Plan :
Mr. Jacob, Conseiller Technique à la SEDES,
Mr. Priam, Conseiller Technique au Commissariat au Plan,
Mr. E.G. Stiegler, CTP Projet GAB/73/005

Performance : des réserves ont été formulées, au sujet surtout des possibilités de transports maritimes réguliers entre le Gabon et le Cameroun pour le transport des colles. Un supplément d'information a été demandé à C.d;F. Chimie, S.A.

3. Elaboration du texte d'un manuel, en deux tomes, qui résume le Manuel de l'ONUDI pour la Préparation des Etudes de Faisabilité Industrielle, et en facilite l'accès aux lecteurs francophones, tout en répondant au numéro 1 des résultats à atteindre, précisés aux pages 5 et 6, paragraphe E, du Document de Projet GAB/73/005.

Ce Document de Projet précisait : " la nécessité d'élaborer une méthodologie et un plan détaillé montrant la procédure à suivre pour la préparation, la présentation, l'étude et l'évaluation de projets industriels, y compris la préparation des formats et documents requis "

Le Commissariat au Plan s'est montré favorable à l'élaboration d'un travail de cette nature. C'est pourquoi je m'y suis engagé. Me basant sur ce qui m'avait été précisé au cours de mon briefing, à Vienne, à savoir que les études de faisabilité devraient être " en ligne " avec la méthodologie de l'ONUDI, j'ai pensé que le mieux était de rester dans l'esprit de cette méthodologie et de rédiger un texte permettant à des cadres gabonais d'accéder plus facilement au Manuel proprement dit. C'est ce qui a été fait.

Performance : le résumé du Manuel de l'ONUDI a été bien accueilli. Il a été distribué aux divers Chargés d'Etudes du Commissariat Général au Plan et au Ministère du Développement Industriel, en même temps que le Manuel proprement dit. Ce résumé devait surtout servir, dans mon esprit, à faciliter les résultats que j'attendais d'un séminaire consacré à l'établissement des études de faisabilité. Le Commissariat Général au Plan n'a pas réagi au texte d'une lettre envoyée par le Résident Représentant, dont j'avais établi le projet. C'est assez dommage, mais je ne pouvais agir qu'à la requête du Commissariat Général au Plan.

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A. Pour le Gabon

Un développement limité des industries de transformation est possible. Mais les études d'opportunité, de ré-faisabilité et de faisabilité ne peuvent pas être réalisées du jour au lendemain, surtout pas quand les informations de base sont conservées dans des dossiers dont l'accès est très difficile.

On peut résumer les obstacles au développement des industries de transformation de la manière suivante :

- Etroitesse du marché gabonais;
- Faiblesse de motivation devant les efforts que suppose la création d'usines dignes de ce nom;
- Focalisation excessive sur l'industrie pétrolière;
- Difficultés dans le recrutement de la main d'oeuvre;
- Difficultés de financement (qui pourraient être moins grandes si le Gouvernement élargissait sa part de contribution
- Espoir, plus ou moins avoué, que les investisseurs étrangers résoudront le maximum possible de difficultés, en se contentant du minimum au niveau de la participation.

Confiance mutuelle, conscience professionnelle, patience, sont les piliers du développement des industries de transformation. Ils font trop souvent défaut. Une économie qui veut, - à juste titre, atteindre son niveau sui generis, ne peut pas reposer sur la prestidigitation.

Il serait souhaitable que l'investissement des fonds publics soit orienté vers la création d'industries de transformation soigneusement sélectionnées. Je ne crois pas que la création d'unités produisant des rasoirs jetables ou des batteries d'accumulateurs puisse résoudre les problèmes d'avenir et de création d'emplois,

Il sera toujours difficile de réduire les contraintes qui s'opposent au développement industriel sans une amélioration notable de l'équipement routier, portuaire, sans un aménagement des possibilités énergétiques. L'étroitesse du marché gabonais ne pouvant trouver aucun remède, c'est essentiellement vers les industries d'exportation que le pays doit, à mon avis, se diriger. J'en ai identifié quelques unes et j'espère que mon effort n'aura pas été vain; qu'il sera suivi d'autres efforts pour le bien d'un pays attachant.

B. Pour l'Assistance Technique.

Je crois que le mieux est de prendre pour base d'argumentation le rapport de mission à Libreville, du 29 juin au 2 juillet 1982, effectuée par Monsieur Marek KULCZYCKI, Administrateur en développement industriel, Section des études de faisabilité, Division des Opérations industrielles, ONUDI, afin d'évaluer les résultats du Projet DP/GAB/78/005 "Etudes de faisabilité des industries de transformation".

Je vais donc reprendre les passages les plus significatifs de ce rapport, en les citant textuellement, en donnant les références de ces passages et en donnant chaque fois mon opinion à leur propos.

Page 7, paragraphe 3 :

"Etant donnée la situation financière dans le programme
" financé dans le cadre du CIP, la contribution du Gouvernement
" gabonais est absolument indispensable pour la continuation du
" projet et pourra faciliter l'utilisation d'expertise spécialisée
" à court terme aussi bien que l'accélération du programme de
" formation de cadres nationaux".

Mon opinion : je suis entièrement d'accord avec Mr. KULCZYKI.

Page 7, paragraphe 3 :

"Les fonds pour des consultants à court terme et pour sous-
" traitance (utilisation de services de firmes de consultation
" spécialisées) ne sont presque pas utilisés ".

Mon opinion : quand j'ai soulevé la question de ces fonds,
au bureau du PNUD, il m'a été répondu que celui-ci n'avait pas
de fonds suffisants. Il y a donc contradiction.

Page 7, les deux dernières lignes du paragraphe 4 :

" Les fonds pour les bourses individuelles n'ont pas été
" utilisés non plus "

Mon opinion : Je me suis rendu compte, à diverses reprises,
que le courrier destiné aux différents CTP et Experts était l'objet
de retards inexplicables, et que même, dans certains cas, n'était
pas distribué. Je suppose que c'est ce qui s'est produit ici, car
jé n'ai jamais reçu la moindre proposition de bourses individuelles
pour l'usage des cadres gabonais.

Page 7, début du paragraphe 4 :

" Dans le domaine de la formation un effort a été fait afin
" d'organiser un séminaire national sur la préparation, l'évalua-
" tion et la réalisation de projets industriels (voir la lettre de
" Mr. McAdams au Commissaire Général du Plan du 14 avril 1982) Jusqu'à
" présent, malheureusement, le séminaire n'a pu être organisé ".

Mon opinion : La lettre précitée a été préparée par mes
soins, reproduite et soumise à la signature de Mr. McAdams. Il est
vrai que ce séminaire aurait été très utile, au moins au niveau
des Chargés d'Etudes. J'ai tout fait pour qu'il ait lieu. Sans succès
J'espère que c'est partie remise. Qu'aurait été la situation dans
ce domaine si je n'avais pas mis à la disposition des Chargés
d'Etudes le matériel que j'ai élaboré.

Donc en résumé, jusqu'à présent, les recommandations pour un développement de l'Assistance Technique sont :

1. La participation financière du Gouvernement gabonais (peut-être a-t-elle eu lieu depuis mon départ)
2. Une amélioration des services du PNUD
3. Une acceptation des offres de formation des cadres gabonais, formulées par l'ONUDI

Le rapport de mission à Libreville de Monsieur Marek Kulczycki aborde d'autres problèmes importants, les voici :

Page 2, dernières lignes du paragraphe en fin de page :

" La coordination de ces activités du projet (GAB/78/005)
" pourrait être effectuée beaucoup plus efficacement si l'expert
" était affecté directement au Ministère du Développement
" Industriel ".

Mon opinion : j'abonde dans ce sens, entièrement.

Page 3, paragraphe (4) : examen du cadre institutionnel :

" Le document de projet prévoyait que le projet opérerait dans
" le cadre du Ministère du Plan, du Développement de l'Aménage-
" ment du Territoire et du Tourisme, en collaboration avec le
" Ministère du Commerce et de l'Industrie. Etant donné que la
" majorité des activités du projet concerne le développement
" industriel et que la phase de pré-investissement devrait
" être préparée par le Ministère Sectoriel, il paraît justifié
" d'affecter le personnel international du projet directement
" au Ministère du Commerce, du Développement Industriel et de
" la Promotion des PME "


Mon opinion : j'abonde dans ce sens, entièrement.

Le rapport de mission à Libreville, du 29 juin au 2 juillet 1982, effectuée par Monsieur Marek KULCZYCKI, Administrateur en développement industriel, Section des études de faisabilité, Division des opérations industrielles, ONUDI. afin d'évaluer les résultats du projet DP/GAB/78/005, "Etudes de faisabilité d'industries de transformation", abonde en recommandations extrêmement utiles pour l'avenir du projet.

Certains passages sont critiques. Il ne pouvait en être autrement. L'explication des conditions générales dans lesquelles j'ai dû travailler ayant été déjà donnée au cours de ce rapport je crois inutile de me répéter.

Reprenant l'ensemble des remarques faites et les regroupant ici, je peux cependant redire que les recommandations essentielles pour l'Assistance Technique sont les suivantes :

1. Participation financière du Gouvernement Gabonais;
2. Amélioration des services du PNUD;
3. Acceptation des offres de formation des cadres gabonais, formulées par l'ONUDI;
4. Installation du projet dans le cadre institutionnel et matériel du Ministère du Commerce, du Développement Industriel et de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises;
5. Confiance mutuelle;
6. Conscience professionnelle;
7. Patience.



Edouard STIEGLER
août 1982
Place Savoie Villars
37350 - Le Grand Pressigny
Indre-et-Loire
France

